

Venez
imaginer
Cergy
2040



Révision du Plan Local
d'Urbanisme

Réunion publique de lancement

Lundi 11 octobre 2021



- Introduction
 - Qu'est-ce qu'un PLU ?
 - Les grands objectifs de la révision du PLU
- Les grandes étapes de la révision du PLU
- La concertation. Comment participer à la révision du PLU ?
 - Le questionnaire
 - Le stand mobile
 - Les quatre ateliers thématiques
 - Les quatre forums de quartier
 - D'autres possibilités de contribution
- Temps d'échange

Introduction

- Qu'est-ce qu'un PLU ?
- Les grands objectifs de la révision du PLU



Qu'est-ce qu'un PLU ?

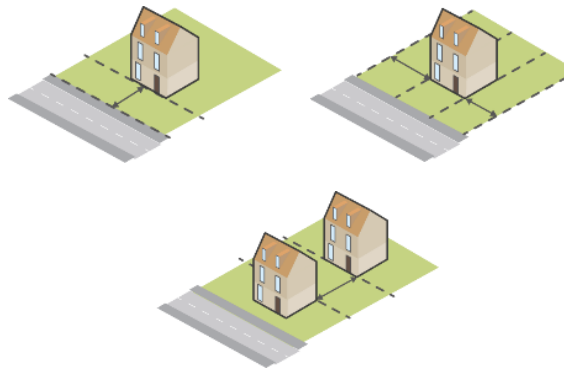
C'est le document cadre pour les droits du sol et l'évolution de l'urbanisation :

➔ qui fixe les règles pour les nouvelles constructions et l'évolution des constructions existantes, en prenant en compte de manière fine chaque partie de la commune :

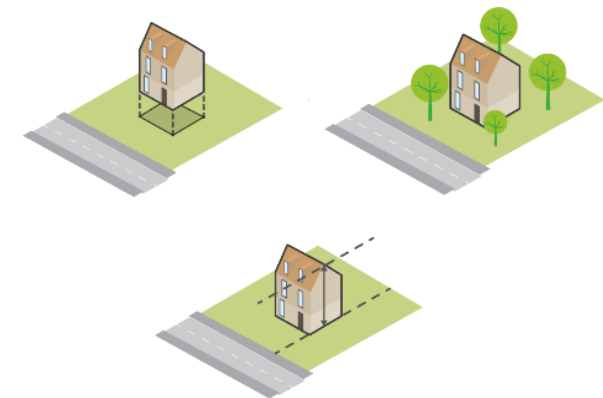
Les destinations autorisées, interdites et autorisées sous condition :



Les implantations des constructions :



Le gabarit et le volume des constructions :
emprise au sol, traitement des espaces libres (pleine-terre...), hauteur... :



Qu'est-ce qu'un PLU ?

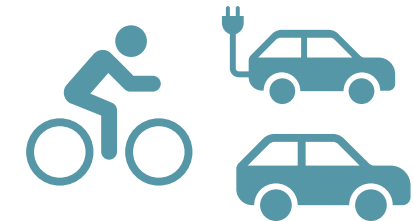
C'est le document cadre pour les droits du sol et l'évolution de l'urbanisation :

➡ Qui encadre réglementairement :

- Le développement des projets urbains via notamment les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui peuvent fixer un programme et un parti d'aménagement.
- La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers en fixant un objectif chiffré de limitation de la consommation d'espace, mais également la végétalisation de tel ou tel secteur du territoire.
- La protection du patrimoine naturel et bâti.
- Les obligations en matière de place de stationnement (véhicules, vélos etc.)



Exemple d'une OAP sur le secteur Marjobert, PLU actuel



Qu'est-ce qu'un PLU ?

C'est un document de projet :



qui permet d'exprimer un projet de territoire :

- Se positionner pour les 10 à 15 prochaines années,
- Un projet d'aménagement à l'échelle du territoire dans son ensemble et sur des secteurs de projet plus précis.



qui permet aux élus et habitants d'échanger sur l'avenir du territoire, durant les évènements de concertation.

C'est un document de projet :

➡ qui encadre un certain nombre de politiques publiques dont notamment :

- Le logement
- L'aménagement
- Les équipements
- Les commerces
- Les loisirs
- L'environnement naturel et agricole
- Les mobilités
- Le patrimoine
- L'activité économique
- Les réseaux d'énergie
- Les communications numériques...

- Prendre en compte les transitions sociales, écologiques et numériques pour l'élaboration d'un nouveau projet urbain
- Encadrer le développement urbain, son rythme et ses caractéristiques pour assurer son insertion urbaine et notamment :
 - Déterminer des perspectives maîtrisées d'évolution démographique
 - Assurer un parcours de l'habitat diversifié
 - Agir en faveur du renouvellement urbain
- Garantir la qualité de vie de la commune, et notamment :
 - Renouveler et adapter l'offre de commerces, de services et d'équipements
 - Conserver l'équilibre emploi / habitat
 - Soutenir et accompagner le développement du pôle d'enseignement supérieur
 - Assurer une accessibilité aux centralités
 - Valoriser la présence de l'Oise

- Intégrer des performances écologiques et énergétiques dans les nouveaux projets telles que :
 - S'inscrire dans une démarche de transition énergétique
 - Réduire l'imperméabilisation des parcelles,
 - Réduire l'exposition aux nuisances

- Disposer d'un document d'urbanisme qui prenne en compte les nouvelles dispositions réglementaires,

- Adapter le règlement écrit et le plan de zonage pour prendre en compte les évolutions de la commune.

Les grandes étapes de la révision du PLU



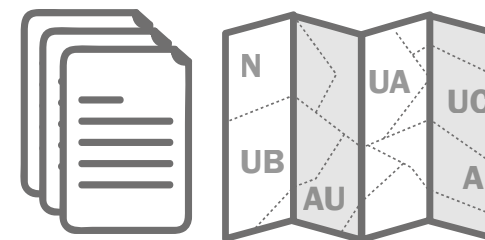
Comment se passe la révision du PLU ?



Mise à jour du
« **diagnostic** » de la ville qui
montre l'état des lieux de
la ville aujourd'hui et
l'évolution récente du
territoire

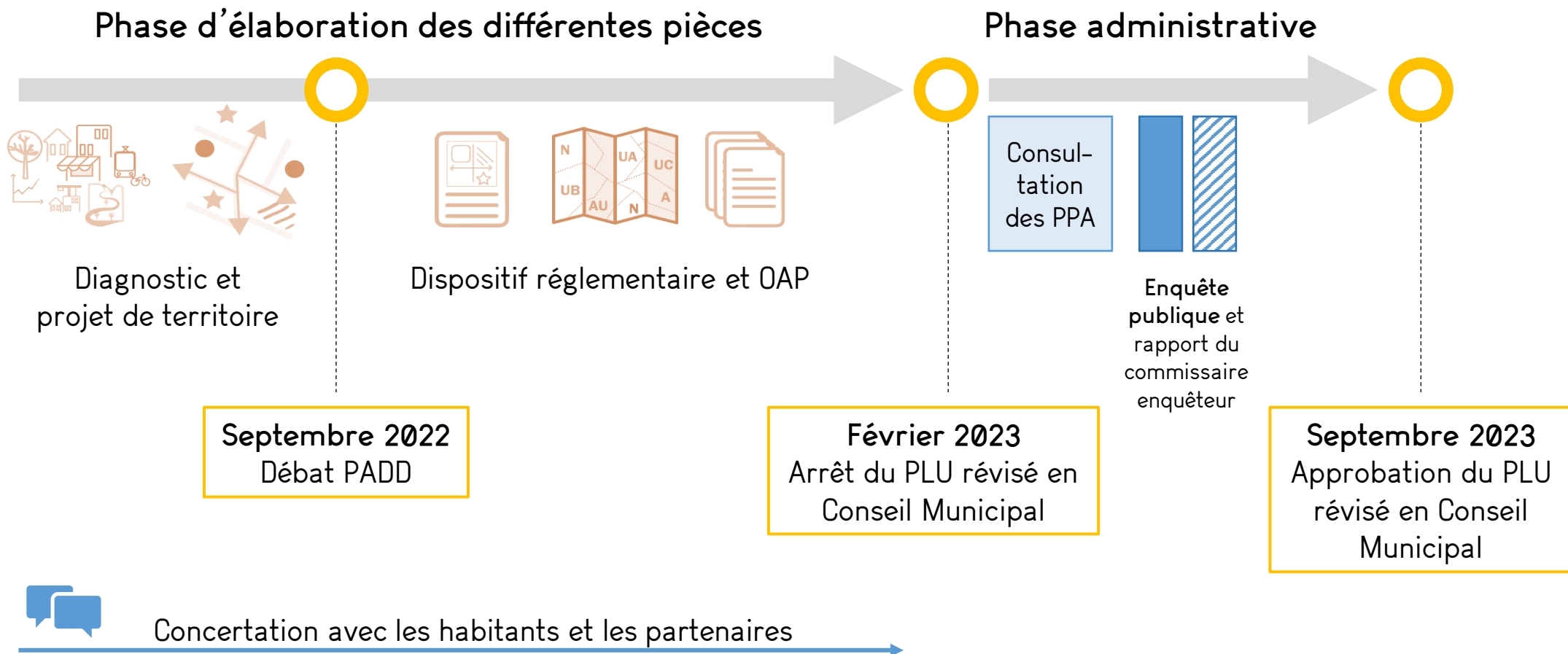


Écriture du projet de la
ville pour les 15
prochaines années appelé
le **Projet d'Aménagement
et de Développement
Durables (PADD)**



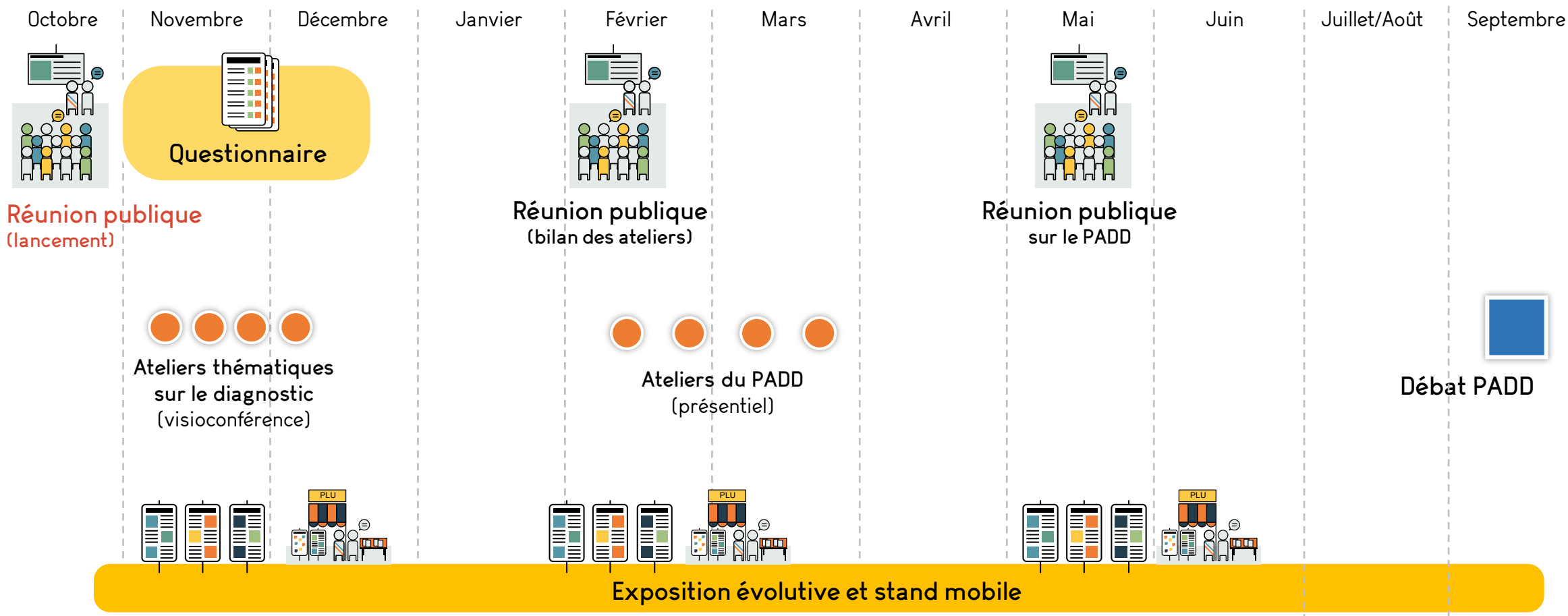
Transcription des orientations
définies dans le projet de la
ville au sein d'un **d'OAP, d'un
règlement et d'un zonage.**

Les grandes étapes de la révision du PLU



Les grandes étapes de la révision du PLU

La concertation jusqu'au débat en Conseil Municipal sur les orientations du PADD :



La concertation.
Comment
participer à la
révision du PLU ?





Le questionnaire habitants

Objectif :

Alimenter le diagnostic et le projet de territoire par votre vécu et votre perception du territoire au quotidien.

Sujets abordés :

- Le logement
- Les déplacements
- Le cadre de vie
- Les équipements/ commerces et services

Votre cadre de vie :

VOTRE SITUATION

Dans quel type de logement vivez-vous ?

☐ Une maison ☐ Un appartement

Quelle taille fait votre logement ?

☐ Studio ☐ 3 pièces ☐ Location de votre logement

☐ 2 pièces ☐ 4 pièces ☐ Propriétaire de votre logement

☐ 5 pièces et plus

VOTRE AVIS

Pour quelles raisons, entre-voies, choisissez-vous d'habiter à Cergy ?

☐ La proximité du lieu de travail ☐ La proximité commerciale de la commune

☐ Le cadre de vie, la proximité avec la campagne ☐ La proximité de l'école

☐ La proximité de la famille, des amis ☐ La desserte, l'accessibilité

☐ La qualité des services et équipements ☐ Je n'ai pas trouvé mieux

☐ Autre, précisez :

Votre logement actuel répond-il globalement à vos besoins ?

☐ Oui ☐ Non Si non, pourquoi ?

VOS IDÉES

La réalisation des nouveaux logements devra prendre en compte en priorité :

☐ Le respect de l'environnement et la performance énergétique ☐ Les besoins des familles ou personnes à mobilité réduite

☐ Une bonne accessibilité aux transports en commun, aux commerces et équipements ☐ autres, lesquels ?

☐ Les besoins des jeunes et jeunes mères ☐ Les besoins des personnes âgées

Votre situation :

Dans quel quartier habitez-vous ?

☐ Grand Centre ☐ Nord-Est ☐ Centre

☐ Nord-Ouest ☐ Sud-Est ☐ Sud-Ouest

☐ Nord ☐ Sud ☐ Est ☐ Ouest

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

☐ Moins de 25 ans ☐ 25-40 ans ☐ Plus de 40 ans

Vos autres caractéristiques :

☐ Une femme ☐ Un homme ☐ Seul

☐ En couple avec enfants ou famille monoparentale ☐ Autre composition du foyer (précisez :)

Dans combien de temps vivez-vous à Cergy ?

☐ Moins de 5 ans ☐ Entre 5 et 10 ans ☐ Plus de 10 ans

☐ Je ne vis pas à Cergy



Le stand mobile

Objectif :

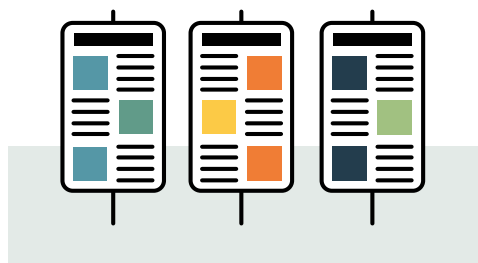
Faire connaître la démarche PLU d'un public le plus large possible

Permettre à tous de participer à la démarche de PLU par une présence sur les lieux de passage.

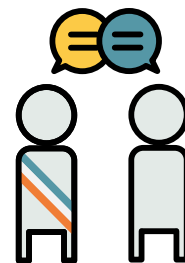
Le questionnaire et des
fiches de contribution à
disposition



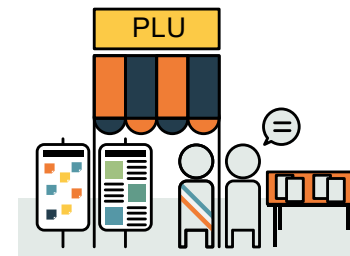
Des panneaux pour
présenter la démarche de
PLU

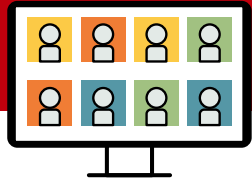


Des élu(s) et techniciens pour
échanger de manière
informelle



Un stand positionné dans des
endroits de passage le temps
de la démarche



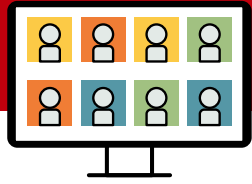


Les ateliers en visio-conférence

Objectif :

**Vous permettre de partager votre perception du territoire avec les élus,
sur les thèmes suivants :**

- Vivre à Cergy,
- Formes urbaines et paysages,
- La transition écologique,
- Attractivité et rayonnement.



Les ateliers en visio-conférence

Les différents thèmes des ateliers :



ATELIER 1 : VIVRE A CERGY

15 NOVEMBRE 2021 – 19h00

- Le logement
- L'emploi et la formation
- Les commerces et services
- Les mobilités



ATELIER 2 : FORMES URBAINES ET PAYSAGES

18 NOVEMBRE 2021 – 19h00

- Typologies bâties
- Grand paysage
- Retournement de la Ville sur l'Oise



ATELIER 3 : LA TRANSITION ECOLOGIQUE

29 NOVEMBRE 2021 – 19h00

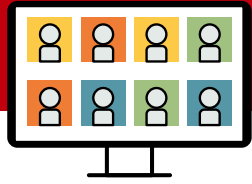
- Les espaces support de biodiversité
- L'artificialisation des sols et la consommation foncière
- La transition énergétique



ATELIER 4 : ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT

2 DECEMBRE 2021 – 19h00

- Campus
- Entreprises
- Tourisme
- Ile de Loisirs



Les ateliers en visio-conférence

Déroulé-type d'un atelier :

1.



10 mn

Eléments de cadrage généraux

- Rappel du PLU, de son calendrier et des modalités de concertation
- Présentation du déroulement des ateliers

2.



2 x 5-10 mn

Présentation de données-clefs :

- Cadre réglementaire
- Evolution des dernières années.
- Comparaisons avec des territoires comparables
- Analyse par quartier

3.



2 x 30 mn

Echanges entre habitants et élus :

- Renseignements sur les problématiques rencontrées par les habitants
- Echange sur des orientations à inscrire au PLU

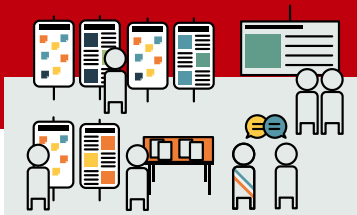
4.



10 mn

Conclusion de l'atelier :

- Synthèse concise des apports de l'atelier,
- Invitation aux futurs événements de concertation

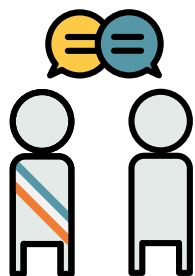


Les ateliers du PADD (présentiel)

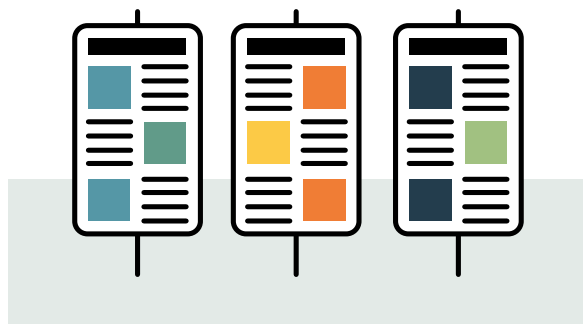
Objectif :

Des moments forts au sein de chaque quartier, pour dessiner avec les élus le projet de territoire

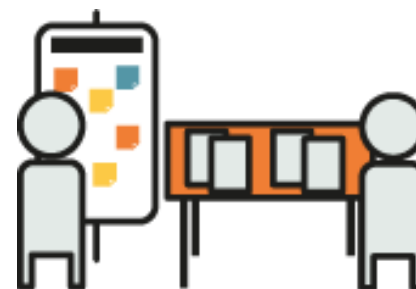
Des élu(s) et techniciens
pour échanger de
manière informelle



Des panneaux sur la
démarche de PLU et sur
les enjeux du diagnostic

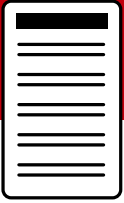


Des supports adaptés
pour contribuer sur
chaque thème du PADD



Des fiches de
contributions sur le
projet de territoire





Pour contribuer tout au long de la procédure

- Une adresse mail : plu@cergy.fr
- Des urnes disponibles pour toutes les contributions sur papier libre :
 - En mairie,
 - Dans les mairies annexes,
 - Dans les maisons de quartier.
- Un registre en mairie



Pour s'informer :

- Restez informés de l'avancée du PLU et des prochaines étapes de la concertation en consultant le site internet de la Ville www.cergy.fr/plu

Temps d'échange

